

Pourquoi cette enquête ?

L'enquête « Vie Quotidienne et Santé » s'intéresse aux **conditions de vie** des personnes, à leurs éventuelles **difficultés quotidiennes** liées à un problème de santé ou à l'âge, ainsi qu'aux **aides** qu'elles reçoivent.

Exemples de questions

- ▶ *Comment est votre état de santé en général ?*
- ▶ *Avez-vous des difficultés pour sortir de votre logement ?*

Comment répondre à l'enquête ?

Par courrier

Remplissez le questionnaire papier joint. Un questionnaire permet de répondre **pour trois personnes**. Si votre foyer en comporte davantage, utilisez un deuxième voire un troisième questionnaire.

Renvoyez-le(s) dans l'enveloppe T jointe sans l'affranchir.

Par internet

Saisissez l'adresse <http://enquete-vie-quotidienne-sante.insee.fr> dans un navigateur internet et connectez-vous à l'aide de l'identifiant et du mot de passe au recto de la lettre.

Une fois votre réponse validée, cet identifiant ne pourra plus être utilisé.

Vous pourrez éventuellement vous interrompre et reprendre le questionnaire là où vous l'aurez laissé.

Merci de bien vouloir répondre avant le 18/09/2014.

Vos réponses resteront anonymes et confidentielles. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

QUELQUES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE

La précédente enquête, réalisée en 2008, a notamment permis de chiffrer que **3,6 millions** de personnes âgées, vivant à domicile, étaient aidées régulièrement en raison d'un problème de santé ou d'un handicap dans les tâches de la vie quotidienne, financièrement ou par un soutien moral.

Parmi elles, huit sur dix reçoivent l'**aide de leur entourage** et cinq sur dix l'aide de professionnels.

Pour en savoir plus : www.drees.sante.gouv.fr

À quoi servent les informations collectées ?

Les résultats, portés à la connaissance des professionnels et du public, vont permettre de **mieux cibler les politiques** d'aide à destination des personnes ou familles dans le besoin.

C'est pourquoi cette enquête, réalisée par la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), service statistique du ministère de la santé et des affaires sociales, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), bénéficie du soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et de la mutualité Sociale Agricole (MSA).

Pourquoi votre foyer ?

Afin de disposer de résultats **représentatifs** de l'ensemble de la population, il est inutile d'interroger chaque individu : ce serait coûteux et long. C'est pourquoi l'Insee réalise l'enquête sur un **échantillon** de personnes.

Ces personnes représentent l'ensemble de la population née avant le 02/05/1955, y compris les personnes sans problème de santé ou ne rencontrant pas de difficulté particulière dans leurs activités quotidiennes. Il est important que les **personnes en bonne santé** répondent tout autant que les autres.

C'est en connaissant tout le monde que les difficultés spécifiques des personnes en **situation de perte d'autonomie** sont mieux connues.

Qui est concerné par le questionnaire ?

Une colonne est à remplir pour **chaque personne de plus de 15 ans** résidant habituellement dans votre logement.

Sont concernées les personnes qui résident dans votre logement une partie de la semaine.

Ne sont pas concernées les personnes qui ont déménagé définitivement, par exemple en maison de retraite.

Une personne peut répondre pour une autre. Il est important de renseigner le maximum d'informations possible pour tous les membres de votre foyer. Une personne n'habitant pas dans le logement peut aider à répondre si besoin.